ZOOM sur...

Association des Paralysés de France
DELEGATION DES ALPES-MARITIMES

Juin 2015/**n° 70**

Édito

Au revoir Monsieur Boulinier

C'est avec beaucoup de tristesse que l'Association a appris votre disparition le 6 Mai 2015.

Au travers de cet article, l'ensemble de la délégation du 06 tenait à vous rendre un hommage bien mérité, à vous remercier pour la voie que vous nous avez tracée et à présenter aux membres de votre famille ses sincères condoléances.

Vous avez dédié une grande partie de votre vie à la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille, à l'APF et à ses acteurs.

Vous avez été notre Président pendant près de 21 ans – 1979 à 2000 - et avez mené de nombreux combats, notamment l'emploi des personnes à mobilité réduite (PMR) qui débouchera sur la création de la loi de 1987, la création du Comité d'Entente regroupant plus de 70 associations représentatives des PMR et de leur famille, le développement de liens forts entre toutes les composantes de l'APF, du mouvement associatif à la gestion d'établissements et de services médico-sociaux.

Vous avez également été novateur en fondant et en devenant Président du Conseil Français des Personnes Handicapées pour les questions Européennes, ouverture d'échanges vers d'autres pays, vous avez permis à un grand nombre d'entre nous d'avoir accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle des jeunes handicapés de plus de 16 ans, vous avez participé à la création de l'Association Nationale pour le Droit au Savoir et à l'Insertion Professionnelle des jeunes personnes handicapées.
Nous n'oublierons pas également votre combat pour la reconnaissance du droit à compensation du handicap.

Atteint de la poliomyélite, comme les pionniers de l'APF, vous incarniez l'image d'un homme volontaire et militant, guidé par votre conviction que la vie associative constitue l'atout majeur de l'APF et son Réseau d'Entraide et d'Amitié, sa Force Principale.

Tous vos combats restent d'actualité, et nous nous efforcerons de continuer à mener à bien ces grandes valeurs en mémoire de vous.

Geneviève Telmon
Représentante Départementale APF06

Rédacteur en chef : Denis Taccini

Rédacteurs :
A. Couture, O. Khouberman,
G. Telmon, M. Azzaro,

L'APF sur le net

www.apf.asso.fr
www.apf-moteurline.apf.asso.fr
www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr
www.paratetra.apf.asso.fr
www.imc.apf.asso.fr
www.reflexe-handicap.org
www.ecoute-infos.apf.asso.fr
http://vos-droits.apf.asso.fr
http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr
www.faire-face.fr
http://interparents.blogs.apf.asso.fr

3 avenue Antoine Véran
06100 NICE
☎ 04 92 07 98 00

04 92 07 07 24
apf.dd06@wanadoo.fr
http://dd06.blogs.apf.asso.fr

Visite des « Ambassadeurs de l'Accessibilité » aux commerçants de Saint Laurent du Var le vendredi 24 Avril 2015

Après Mouans Sartoux, Biot et Saint Cézaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie s'est déplacée sur la commune de Saint Laurent du Var afin de rencontrer les commerçants et les sensibiliser à l'accessibilité de leurs locaux et l'accueil de tout public (personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel, mais aussi les personnes âgées, les mamans avec les poussettes, les personnes momentanément en situation de handicap).
Elle était accompagnée pour l'organisation de cette démarche par Mme Brigitte LIZEE-JUAN, Adjointe au Maire de St Laurent, et le Service ADEEL (service Animation développement économique et emploi laurentin), sous la responsabilité de Madame Véronique Nouzilleau, pour toute la logistique.

6 équipes ont été constituées, composées d'un élu, d'un représentant des chambres consulaires (CCI, CMA), de la ville, du syndicat des architectes d'intérieur et de membres d'associations : l'APF, Valentin Hauy, Gênes services.
Tout ce petit monde s'est réparti en secteurs car plus de 300 commerces étaient à visiter, principalement sur les grandes artères de la ville. Il restera encore d'autres secteurs à visiter ultérieurement où de nombreux commerces existent également. Au cours de la semaine nationale des personnes handicapées physiques en Mars, le CCAS de St Laurent avait déjà fait une première sensibilisation, en avertissant les commerçants de la venue de spécialistes le 24 Avril : l'accueil avait été plutôt positif, mais certains commerçants, devant des difficultés incontestables, pensaient ne pas pouvoir réaliser des travaux souvent trop onéreux, dépendant souvent de l'autorisation de copropriétés.
La venue des « Ambassadeurs » les a rassurés car ils ont compris qu'il fallait d'abord faire un diagnostic, que des conseils et des aides dans leurs démarches allaient leurs être donnés (notamment remplir des documents « CERFA » par lesquels ils vont s'engager à réaliser les travaux sur plusieurs années, ou demander des dérogations devant des impossibilités matérielles de rendre accessible leur commerce). Cette étape se voulait plus rassurante car les commerçants se sentaient aidés dans cette démarche pourtant sollicitée depuis 10 ans !!!

Belle opération de communication et de sensibilisation où tous les participants ont œuvré dans une bonne ambiance, se sentant investis d'une mission importante « du vivre avec », pour une démarche constructive. Merci à toutes et tous.

Geneviève Telmon
Représentante Départementale APF06

Le Parlement a pensé à nous, mais peut-être pas comme on le lui demandait...

Il est arrivé à notre information qu'une nouvelle loi venait de sortir, visant à nous faciliter le stationnement, venait d'être promulguée :
LOI no 2015-300 du 18 mars 2015 visant à faciliter le stationnement des personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement
En effet, sans que l'APF n'ait rien demandé à la connaissance de M Taccini, cette loi nous permet depuis le 19 mai 2015 de stationner sans grande limitation de durée. La carte de stationnement pour personne handicapée permet à son titulaire ou à la tierce personne l'accompagnant d'utiliser, à titre gratuit et sans limitation de la durée de stationnement, toutes les places de stationnement ouvertes au public.»
«Toutefois, les autorités compétentes en matière de circulation et de stationnement peuvent fixer une durée maximale de stationnement qui ne peut être inférieure à douze heures.»
C'est nous donner des miettes, mais bon, c'est toujours bon à prendre !

Mireille Azzaro
Responsable Groupe Transports APF06

AAH : prise en compte frais réels

La Cour d'Appel de Poitiers vient de rendre un arrêt en faveur de la prise en compte des frais réels dans le calcul du montant de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).
Un combat mené par l'APF (et gagné !!!) depuis le décret instaurant la réforme de l'AAH en novembre 2010.
Si vous exercez une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail et que vous déclarez des frais réels, un calcul s'impose pour ne pas que votre AAH soit baissée de manière conséquente. Contactez l'APF !

Denis Taccini
Directeur de Délégation Départementale

24 h le défi

Il y a en France environ deux millions de personnes handicapées en âge d'exercer une activité professionnelle. Seuls environ 370.000 ont un emploi et 400.000 sont à la recherche d'un emploi.

Souffrir d'un problème de santé ou d'un handicap réduit les chances de travailler. Grâce à la loi qui prévoit l'obligation d'embauche et la non-discrimination des PMR, la situation de l'emploi s'est largement améliorée ces dernières années.

Le Rotary Club Nice Riviéra Côte d'Azur a pris l'initiative depuis 2013 avec le soutien de la Ville de Nice d'organiser « 24h, le défi » sur le concept : un jour et une nuit consacrés à l'emploi des personnes handicapées, avec un parcours de 2 km sur la Promenade des Anglais, face aux Jardins Albert 1er et le Négresco. Pour 2015, cette manifestation avait lieu les 8 et 9 Mai. Le but de ce défi étant de récolter des fonds pour financer – comme en 2013 - des formations à l'autodétermination, préalable à leur insertion professionnelle pour 19 jeunes trisomiques.

Ces « 24h, défi » : c'est une journée entière de courage et de fête avec d'un côté une dizaine de concerts gratuits et de l'autre une étonnante course d'endurance de 24h au cours de laquelle des sportifs de tous âges et de tous niveaux, valides ou non, rendent hommage, par leurs efforts aux personnes handicapées et aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer quotidiennement. C'est aussi l'occasion pour les entreprises citoyennes, les associations de handicapés, les services municipaux et le grand public, de se rencontrer.

L'APF était présente, avec un grand nombre d'adhérents car elle inaugurait un nouveau parcours fauteuil entièrement financé par la Banque Populaire Côte d'Azur.

Merci à tous pour ce beau défi.

Geneviève Telmon
Représentante Départementale APF 06

Merci à la Banque Populaire de la Côte d'Azur

Samedi 9 Mai 2015, à l'occasion de sa participation à la nouvelle édition de 24H le Défi (Nice sur la promenade des Anglais), notre délégation départementale APF a inauguré son parcours fauteuil offert par la Banque Populaire de la Côte d'Azur. Ce parcours fauteuil est utilisé par la délégation APF des Alpes-Maritimes dans le cadre d'opérations de sensibilisation au handicap moteur, à destination des écoliers, collégiens, lycéens et étudiants en milieu scolaire et universitaire mais aussi des adultes en situation d'emploi sur leur lieu de travail.

En 2014, ce sont 3099 élèves sensibilisé au Handicap par l'équipe Info-Ecoles APF 06. Depuis 5 ans, l'APF 06 disposait d'un parcours fauteuil en bois, Trophée de l'Environnement de la ville de Nice mais difficilement maniable.
Grâce à la BPCA elle dispose à présent d'un nouveau parcours plus léger, moins encombrant, facile à déplacer et à installer, qui de plus étant en aluminium sera bien plus résistant aux intempéries.

Comme l'ancien, notre nouveau parcours regroupe une série d'obstacles représentatifs de ceux rencontrés en ville (montée, dévers, petites marches, pavés, etc). Il permet de faire prendre conscience aux personnes valides de la difficulté réelle pour une personne en situation de handicap moteur, de se déplacer comme tout un chacun dans notre société. Cette contribution de la BPCA s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, mise en œuvre par son réseau de référents dans ses différentes agences de la Côte d'Azur.

La BPCA fait partie des entreprises de la région en pointe dans l'emploi de prestataires handicapés. Et, en particulier, c'est avec l'ESATITUDE que de nombreux travaux de maintenance, de dépannage et de propreté sont effectués au Siège et dans les Agences des Alpes-Maritimes.

Encore un Grand Merci à la BPCA de nous avoir suivi et soutenu financièrement sur ce projet.

Audrey Couture
Chargée de Communication Ressources APF06

La Fête du Sourire à l'APF 06

Samedi 6 Juin 2015, plus de 60 acteurs APF 06 (bénévoles, adhérents et salariés) se sont dispersés sur notre département afin de tenir 11 stands devant des enseignes commerciales (Grasse, Vallauris, Mandelieu la Napoule, Cagnes sur Mer, St Laurent du Var, Nice, La Trinité, Eze).
De 9 h à 17 h, valides et handicapés, se sont donnés rendez-vous sur chaque stand, avec comme objectif d'offrir un sourire aux passants, de sensibiliser le grand public au handicap mais aussi et surtout de s'impliquer une fois de plus activement à la vie de notre délégation.

Cette année, une nouveauté sur le 06, la Fête du Sourire a pris un petit gout sucré, cette journée a été dédiée à la vente de confiseries (bonbons des Vosges, sucettes Pierrot Gourmand et bonbons rendez-vous) mais également quelques goodies et objets APF.

Une journée primordiale pour le futur de notre délégation départementale APF des Alpes-Maritimes, puisqu'elle a été une nouvelle occasion pour nous de récolter des fonds afin de nous permettre de pérenniser nos actions de rupture d'isolement et de loisirs. Mais c'est également chaque année, un véritable moment d'échange et de partage avec le grand public.

Encore une belle opération !!! Cette année c'est **plus de 7 000 € qui ont été récoltés** grâce à la motivation, à l'envie mais surtout à la disponibilité des acteurs APF 06 présent pour l'évènement.

BRAVO ET MERCI à tous ceux qui se sont mobilisés et qui ont répondu présent lors de cette manifestation !!!

Audrey Couture
Chargée de Communication Ressources APF 06

Merci également à nos partenaires : La Ville de Nice, Transdev' Cote d'Azur, Lignes d'Azur, H2E, et les confiseries SIC.

Ensemble crions « HALTE AU MEPRIS DU GOUVERNEMENT ET DE L'ELYSÉE »

Mercredi 27 Mai 2015, Le collectif pour une France accessible pour Tous 06 (composé de 24 associations) s'est encore mobilisé.
Chaque association avait donné rendez-vous à ses membres à 10h (**Merci à la forte mobilisation APF 06 sans qui notre cortège n'aurait pas eu le même effet**), place Marshall à Nice pour manifester et exprimer la colère des personnes à mobilité réduite et leur famille qui sont immobilisées et méprisées par le gouvernent et l'Elysée. Les 14 parlementaires des Alpes-Maritimes étaient invités. Seul le député Rudy Salles avait délégué son attaché parlementaire pour entendre nos revendications !

Si la loi Handicap 2005, prévoyait une accessibilité universelle avant 2015, le gouvernement et l'Elysée ne cessent de repousser cette échéance, une **situation INACCEPTABLE** pour les personnes handicapées.
Les personnes en situation de handicap ne peuvent tolérer cette situation plus longtemps, nous sommes en colère et nous voulions le faire savoir !
Une centaine de personne était au rendez-vous (valides et non-valides), le cortège a démarré devant l'hôpital Saint Roch afin de déplorer le manque d'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées.
Nous nous sommes ensuite dirigés vers le Commissariat Central Foch, qui est totalement

inaccessible aux personnes à mobilité réduite, le 3ème arrêt a eu lieu devant la Poste Wilson, car encore aujourd'hui de trop nombreux services publics sont inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.
Enfin notre cortège s'est rendu devant la direction départementale des finances publiques, ne l'oublions pas les personnes handicapées et leurs familles sont des contribuables comme tout le monde, ils payent leurs impôts comme tout le monde et veulent donc comme tout le monde avoir accès aux même services.
Merci aux acteurs APF 06 qui étaient présents lors de cette manifestation Notre combat continue !
Pour obtenir plus d'information sur notre combat national : www.collectifpourunefranceaccessible.fr
REJOIGNER nous sur notre page Facebook : www.facebook.com/collectifpourunefranceaccessiblepourtous06

Audrey Couture
Chargée de Communication Ressources APF 06

COLLECTIF POUR UNE FRANCE ACCESSIBLE

HandiDon II LE RETOUR !!!
Grande collecte de fonds APF

Cette année encore, l'Association des Paralysés de France lance pour sa 2ème édition la grande opération Handi Don qui se déroulera du 1er Septembre au 1er Décembre 2015 et que nous organisons également sur le département des Alpes-Maritimes.
Pour rappel Handi Don, est une grande opération de collecte sous la forme d'une tombola qui a pour but de développer les ressources financières de l'APF. L'indépendance et les actions de proximité de notre délégation en dépendent.

Cette année des nouveautés sont à noter :
⇨ un tirage au sort national et des tirages au sort régionaux. En plus du tirage national, un tirage au sort par région sera organisé afin d'assurer au moins un gagnant par région ;
⇨100 lots ! Il a été décidé de doubler le nombre de lots à gagner pour renforcer l'attractivité du jeu.

L'année dernière notre délégation a réalisé plus de **20 205 € ce qui est un des meilleurs résultats national.** Un succès dû à la forte mobilisation et à l'implication de l'ensemble des acteurs APF 06 (Adhérents, bénévoles, familles, salariés de la délégation du Savs-Samsah, du Foyer René Labreuille et des établissements Handas).
Pendant 3 mois, tous se sont relayés afin de tenir de nombreux stands : dans les Conforama, sur la place Garibaldi avec une zumba party, lors de spectacles et concerts sur la vallée du Paillon, mais également en vendant des tickets-dons à leurs amis et familles, leurs relations personnelles et professionnelles, leurs commerçants.

En 2015, notre objectif est de faire mieux que lors de la première édition, le concept de cette opération reste le même, il s'agit une fois encore de nous mobiliser en proposant au grand public, à tous les acteurs APF et à leurs proches des tickets-dons à 2 € et/ou des carnets à 20 €.
Les sommes collectées sur notre département, resteront sur notre département, ce qui signifie qu'elles financeront directement nos actions en faveur des enfants et adultes en situation de handicap moteur dans les Alpes-Maritimes.
Si vous avez des idées (même les plus farfelues !!) ou souhaitez-vous investir sur ce projet de collecte de fonds contactez moi au 04 92 07 98 00 ou olivier.khouberman@apf.asso.fr .

Olivier Khouberman
Audrey Couture

AGENDA

Samedi 5 Septembre : Azur Para Festa la grande Fête de rentrée de l'APF à Cagnes sur Mer.
Samedi 12 Septembre : 9 h 30 – 17 h Assemblée Départementale APF 06 au Centre Universitaire Méditerranéen, 65 Promenade des Anglais à Nice.
PRESENCE INDISPENSABLE !

Forum des associations avec stand APF :
05/09 : BIOT, MENTON
06/09 : EZE, ST LAURENT DU VAR
19/09 : NICE

La permanence d'information UDAF reprend dès septembre !

Parce que vos interrogations sont nos préoccupations …

- vous vous posez des questions sur l'avenir de vos proches (enfants, conjoints) en matière de protection juridique ?
- vous souhaitez des conseils sur les démarches administratives à effectuer en tant que tuteur ou curateur familial ?
- vous avez besoin d'une écoute attentive, en toute neutralité, parce que vos obligations et vos responsabilités jalonnent vos journées ?
-Vous allez être mis sous mesure de protection et vous avez besoin d'information ?

L'UDAF 06 (Union Départementale des Associations Familiales) vous accueille **sur rendez-vous chaque 1er jeudi du mois,** de 14 h à 17 h dans les locaux de l'APF à Nice, 3 avenue Antoine Véran afin de vous apporter Conseils, Informations et Orientations.
Prochaines dates 2015 : les jeudis 3 septembre, 8 octobre, 5 novembre, 3 décembre.
ATTENTION il faut prendre rdv à la délégation :
Tél : 04.92.07.98.00 ou apf.dd06@wanadoo.fr

Olivier Khouberman

Cette permanence est faîte pour vous alors profitez-en !!

CARNET

Gris : C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part des décès de Léopold Tur, adhérent APF et de Alain Pastre, ancien salarié et bénévole APF.

L'APF remercie le CREDIT COOPERATIF qui a permis l'édition de ce bulletin : CREDIT COOPERATIF, 5 Rue Cronstadt 06000 NICE - ☎ 04 92 17 56 60